

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

**COMMUNE
DE FLOIRAC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 6 mars 2023

**Versement d'une
subvention au
COMPAS (Centre
d'observation et de
mesure des
politiques d'action
sociale) pour l'année
2023**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 février 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Alexandre BOURIGAULT – Nathalie LACUEY – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI -Justine ADENIS – Cédric JUIF – Catherine ARNOLD – Séverine CASTAGNET – Alexandre LEDOUX – Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Fatima SABİ à Andrée COLLIN – Nathalie BIJOUX à Alexandre BOURIGAULT
Céline PROUHET à Nadine GRENOUILLEAU – SOLA Muriel à Martine CHEVAUCHERIE
Monique FRENEL à Nathalie LACUEY – Jonathan SINSOU à Séverine CASTAGNET**

Absent : Nicolas CALT

Mme Josette DURLIN a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'objet de l'action menée par Le Compas, bureau d'étude au service des territoires.

Le Compas (Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale) est spécialisé dans l'observation sociale des territoires :

- Analyse des besoins sociaux
- Diagnostic territorial (portrait de territoire, analyse ou focus thématique, diagnostic enfance-jeunesse, diagnostic des inégalités...)
- Observatoire des enjeux sociaux
- Diagnostic et évaluation de la Politique de la ville
- Études de prospectives territoriales (projection démographique, sectorisation scolaire, impact de la tarification scolaire, étude logement...)
- Études qualitatives
- Formation

Il intervient auprès des collectivités afin de permettre une prise en considération des réalités sociales par l'ensemble des professionnels des collectivités et l'ensemble des élus. Pour réaliser cela, le Compas développe des outils les plus facilement accessibles par des personnes non initiées afin de faciliter le débat et l'échange. Nos méthodes d'investigation et de concertation permettent de faire émerger des leviers d'action pour répondre aux besoins, en s'appuyant sur un travail de fond.

Le champ d'observation n'est pas seulement celui du social au sens strict, il est aussi celui de l'éducation, de l'urbanisme, des équilibres territoriaux, de l'économie, du logement, de la santé, de l'accès aux services.

Le Compas se déploie à travers quatre dimensions :

-La maîtrise de l'information

- Le Compas s'appuie sur 25 années de collecte des données localisées.
- Une base unique en France, qui représente plus de 120 000 indicateurs, réalisés à partir de 700 millions de données différentes. Ils permettent d'observer la situation économique et sociale, des quartiers des grandes villes aux territoires ruraux, du centre de l'hexagone aux collectivités d'Outre-mer.
 - Ces bases de données offrent la possibilité aux territoires de se comparer à la fois aux différents échelons (intercommunalité, département, région, France entière), mais aussi aux territoires similaires de taille équivalente, partout en France. Elles permettent d'analyser les évolutions dans le temps de la situation économique et sociale.

-Les engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles

-L'expérience

- Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux

-La proximité

- Tisser une relation de confiance et construire ensemble les politiques de demain

A Floirac, afin de procéder à la réécriture du Contrat de Ville et de permettre le déploiement de projets novateurs au service des habitants, nous souhaitons soutenir l'action du Compas qui, à ce titre, nous permet d'extraire des données et des analyses directement liées à notre territoire et à ses spécificités.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu le budget prévisionnel 2023 ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion Emploi, Solidarités Internationales, Numérique en date du 15 février 2023 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 2 160,00€ au Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas).

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023 Chap. 65 – Article 6574-3.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : **32**
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 8 mars 2023

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

